



AVIS

AT.23.110.AV

Révision du plan de secteur de BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHÂTEAU en vue de l'inscription d'une zone d'enjeu communal dans le centre de Libramont et d'autres révisions connexes à LIBRAMONT-CHEVIGNY –
Demande de révision

Avis adopté le 08/12/2023

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* Conseil communal
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.II.47§2 du Code du développement territoriale (CoDT)
- *Date d'envoi du dossier :* 17/11/2023
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Audition :* 5/12/2023

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Centre de Libramont – Parc d'activité économique de Flohimont - Village de Saint-Pierre - Parc paysager du Libramont Exhibition & Congres (LEC)
zone d'habitat - zone d'habitat à caractère rural - ZACC - zone de parc - zone agricole - zone forestière - zone d'activité économique industrielle - zone d'activité économique mixte - zone de services publics et d'équipements communautaires – zones blanches
- *Affectation proposée :* Zone d'enjeu communal, zone d'activité économique mixte, zone d'habitat à caractère rural, zone de parc
- *Compensation :* /

Brève description du projet et de son contexte :

Cette révision vise l'inscription d'une zone d'enjeu communal (ZEC) de 421,20 hectares dans le centre de Libramont. Le plan de secteur comprend aujourd'hui de nombreuses affectations : zone d'habitat - zone d'habitat à caractère rural- zone d'aménagement communal concerté (ZACC) - zone de services publics et d'équipements communautaires - zone d'activité économique - zone de parc - zone agricole - zone forestière. Le périmètre comprend également des zones « blanches » au niveau de la gare. L'objectif de cette ZEC est le renforcement de la centralité de Libramont, notamment autour de sa place communale et de sa gare, afin de densifier les quartiers du centre et de la gare et d'y conforter une forte mixité des fonctions.

La commune profite de cette révision pour reconfigurer le plan de secteur et mettre en cohérence l'affectation avec l'occupation actuelle pour plusieurs autres périmètres :

- Inscription d'une ZAEM au niveau du parc d'activités économiques de Flohimont en lieu et place d'une zone d'activité industrielle (14,9 ha) et d'une zone d'habitat (1.15 ha) ;
- Inscription d'une zone d'habitat à caractère rural dans le village de Saint-Pierre en lieu et place d'une zone d'activité économique mixte (0.49 ha) ;
- Inscription de deux zones de parc en lieu et place d'une zone de services publics et d'équipements communautaires (2.68 ha) et d'une zone agricole (1.09 ha) au sein du parc paysager du Libramont Exhibition & Congres.

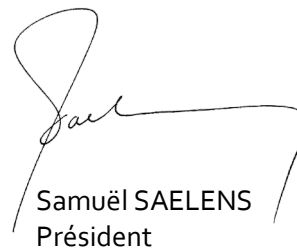
AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur la demande de révision du plan de secteur de BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHATEAU en vue de l'inscription d'une zone d'enjeu communal dans le centre de Libramont et d'autres révisions connexes à LIBRAMONT-CHEVIGNY. Il est dès lors favorable à la poursuite de la procédure.

Le Pôle adhère aux objectifs de ce projet de révision qui visent principalement à renforcer la centralité de Libramont, notamment autour de sa place communale et de sa gare, en densifiant les quartiers du centre et de la gare en adéquation avec les objectifs régionaux et en y confortant une forte mixité des fonctions. Cette révision vise également à changer l'affectation du plan de secteur de plusieurs autres périmètres afin de mettre en cohérence la situation de droit avec la situation de fait.

Le Pôle attire l'attention sur le fait que la réforme du CoDT en cours et les dispositions transitoires qui y seront prévues risquent probablement d'avoir une influence sur la suite de la procédure et le contenu du dossier.

Enfin, étant donné que le dossier est en début de procédure, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de la procédure relative à ce dossier.



Samuël SAELENS
Président